Genève Aéroport, sujet de votation

Lettre du jour

Genève, 4 septembre Je comprends que les riverains de l'aéroport se plaignent du bruit des avions, même s'ils sont 28 000 (selon les calculs de la Confédération et du canton) et pas 100 000 comme l'écrivait un lecteur dans l'édition du 2 septembre.

Cependant, il faut éviter de tomber dans la démagogie et de faire croire à la population que l'initiative 163 sur laquelle les Genevois voteront dans deux mois résoudra les problèmes comme par magie. Ce n'est pas le canton qui décide des lignes aériennes qui s'ouvrent à l'aéroport.

Que les Genevois attachés au développement durable se rassurent: le 24 novembre, grâce à un contreprojet réfléchi par le Grand Conseil et conforme aux engage-



ments qui lient le Conseil fédéral et le Conseil d'État, ils auront le choix.

En votant pour le contreprojet à l'initiative 163, ils pourront montrer qu'ils veulent maintenir une desserte aérienne de qualité, tout en diminuant les nuisances environnementales (et sonores en particulier) et en consolidant les 33 600 emplois générés par la plateforme aéroportuaire.

Après cinq années de longues et studieuses discussions, Genève Aéroport dispose d'une feuille de route solide. La voix des Genevois a été entendue et le contreprojet offrira des véritables réponses à tous ceux qui considèrent qu'une démocratie se nourrit de propositions constructives face aux contestations pures et simples.

Nathalie Hardyn Directrice à la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève